



Traité Yebamot

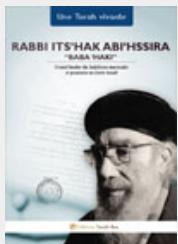
Michna 8 - Chapitre 10

[ח] בן תשע שנים ויום אחד שבא על יבמתו, ואחר כך בא על
צרצה--פסל על ידי עצמו; רבי שמעון אומר, לא פסל.

יח בן תשע שנים ויום אחד הבא על יבמתו, ומת--חולצת, ולא
מתיבמת; נשא אישה, ומת--הרי זו פטורה.

Un garçon de neuf ans et un jour a eu des rapports avec sa belle-sœur, puis son frère du même âge a aussi eu des rapports avec elle, ce deuxième la rend interdite au premier. Rabbi Chim'on dit qu'il ne la rend pas interdite. Un garçon de neuf ans et un jour a eu des rapports avec sa belle-sœur, puis avec la rivale de celle-ci ; il se les est interdites. Rabbi Chim'on prétend le contraire. Un garçon de neuf ans et un jour qui a eu des rapports avec sa belle-sœur et puis est mort, elle fait 'Halitsa et ne peut pas faire Yiboum. Si à cet âge il s'est marié et qu'il est mort, sa femme est dispensée de tout.

Rabbi Its'hak Abi'hssira, "Baba 'Haki"



Biographie incontournable de l'un des leaders du Judaïsme marocain et pionnier-fondateur en Erets Israël.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions